

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 74 (1923)  
**Heft:** 1-2  
  
**Rubrik:** Étranger

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTRANGER.

**France.** M. Madelin qui avait, à la mort de M. E. Cardot, assumé la rédaction de la *Revue des Eaux et forêts* a abandonné ces fonctions, le 1<sup>er</sup> novembre 1922. Le Comité de rédaction de ce journal a désigné pour le remplacer M. G. Généau, inspecteur général des Eaux et forêts, à Paris.

## BIBLIOGRAPHIE.

**Schweizerischer Forstkalender 1923.** Herausgegeben von *Roman Felber*, technischer Adjunkt bei der eidg. Inspektion für Forstwesen, in Bern. Verlag von Huber & Cie. in Frauenfeld. Prix: 4 fr.

C'est la 18<sup>e</sup> édition d'un calendrier bien connu des forestiers suisses et qu'il est inutile de recommander longuement. Ceux qui l'ont adopté ne sauraient plus s'en passer.

Parmi les quelques innovations introduites, il faut citer: à page 245, un tableau indiquant les coefficients de retrait par le dessèchement du bois de quelques essences. On remarquera qu'à ce sujet le bois du pin Weymouth est nettement supérieur à celui de nos essences résineuses indigènes.

Les nombreuses tabelles, indications statistiques et autres contenues au calendrier ont été soigneusement mises à jour. Le chapitre relatif à l'Association suisse d'économie forestière contient l'énumération des associations locales de propriétaires forestiers qui ont vu le jour en Suisse, ces années dernières, et sont venues se grouper sous le drapeau de l'Association centrale. Aujourd'hui, il n'y en a pas moins de 12, bien organisées et en pleine activité. Nous voyons figurer, dans cette liste, la Fédération forestière de la Côte, sur laquelle l'inspecteur Gonet donne, dans ce cahier, de si intéressants renseignements. Trois ont vu le jour dans la Suisse romande.

Les 145 pages de tabelles et d'indications diverses du *Forstkalender* sont une mine de judicieux renseignements, son texte très serré est fort bien imprimé. Au point de vue typographique, cet agenda est impeccable. Nous n'en connaissons aucun qui l'égale à cet égard. Chaque année, l'éditeur sait lui apporter une amélioration nouvelle.

H. Badoux.

**L'Agenda forestier pour 1923**, publié par la Société vaudoise des forestiers, chez M. Th. Sack, libraire, à Lausanne. Prix: 2,75 fr.

Messieurs les typographes lausannois ont fait grève si longuement, en décembre dernier, que la publication de l'Agenda forestier pour 1923 a été retardée jusqu'au commencement de janvier. Il est à désirer que ce malencontreux retard n'ait pas de conséquences fâcheuses sur la vente de cet indispensable *vadamecum* du sylviculteur romand.

Cette édition contient quelques adjonctions utiles. C'est d'abord, à page 116, un tableau indiquant la superficie des forêts suisses par catégorie de propriétaires, puis le taux de boisement des cantons. Les éditeurs ont été bien inspirés de publier le rapport du Comité sur l'activité de la „Vaudoise“ en 1921. La prospérité de cette active association se manifeste par l'augmentation continue du nombre de ses membres; en 1921, elle a enregistré 37 admissions nouvelles. A la fin de l'année, son effectif était de 421 membres, dont 8 à l'étranger.

Ce rapport contient l'indication de deux décisions qui nous ont impressionné de façon fort différente. Sur la proposition de son comité, la „Vaudoise“ a décidé d'augmenter de 50 à 200 fr. son subside annuel à la Société forestière suisse pour l'édition du *Journal forestier suisse*. Voilà qui est aimable et nous nous sentons pressé d'exprimer ici à nouveau notre profonde reconnaissance pour ce généreux mouvement.